

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE DAIGNEAU



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 21 JANVIER 2021

Rencontre TEAMS

Présences : Mme Karine Benoit
Mme Emma Jannelle-Dumouchel
Mme Chantale Chevalier
Mme Sophie Deblois
Mme Fanny Lamoureux
Mme Vanessa Lefebvre
Mme Isabelle Duclos
Mme Jacinthe Dodier
M. Shawn Dionne
Mme Éloïse Dumontet
Mme Valérie Readman
Mme Julie Leblanc
Mme Sylvie Pitre
Chantale Pelletier

Absences: M. Evan White

1. Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71

Ouverture de la réunion à 18h30. Lecture de l'article 71 par Mme Pitre.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Chevalier propose l'adoption de l'ordre du jour.

3. Questions du public (15 minutes)

Aucune question.

4. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 3 décembre

Mme Deblois propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 décembre 2020.

Résolution 20-21-300

5. Suivis au procès-verbal

- Les bouteilles d'eau ont été commandées.

6. La parole aux partenaires

- **Présidence** : M. Dionne nous explique qu'il ne peut faire de démarche pour le projet des arbres dans la cour d'école puisque tout est fermé actuellement.
- **Direction** : Mme Pitre est très heureuse qu'il n'y ait aucun cas de Covid dans l'école actuellement. Elle nous informe également que les normes et modalités seront modifiées à nouveau dès que nous aurons la nouvelle pondération des bulletins. Mme Leblanc explique que les bulletins seront repoussés d'une semaine donc le 29 janvier au lieu du 22 janvier, mais que les rencontres de parents se feront en avril.
- **Enseignants** : Sophie parle des capsules des pauses actives, le renouveau du comité a donné un nouveau souffle à ces activités. Jacinthe explique que les masques chez les petits fonctionnent très bien, ils se sont bien adaptés et la gestion en temps de Covid se fait facilement. Emma nous glisse un mot sur l'école à distance avant et après Noël et du taux de participation élevé que nous avons eu. . Chantal nous explique que les capsules en lien avec la gentillesse pour développer les habiletés sociales sont proposées par la brigade du bonheur. Elle remercie également la direction pour son soutien à l'équipe et la disponibilité de chacune en ce temps particulier. Vanessa explique que la formation au cœur de l'harmonie a été faite et que les ateliers vont débiter dans les classes.
- **Responsable du service de garde** : Fanny félicite les éducatrices qui organisent de très belles activités pour les journées pédagogiques, dans le respect des bulles de chacun. Elle souligne aussi l'adaptation de tous aux nouvelles règles de la santé publique.
- **Représentant au comité des parents** : M. Dionne explique que lors la dernière rencontre du comité, les critères d'inscriptions, le transport, les élèves EHDAA et les règles de régie internes ont été les principaux sujets abordés.
- **Membre de la communauté** : Mme Pelletier explique que tous les services sont en fonction. La bibliothèque est ouverte, le chalet des loisirs met également du matériel à la disponibilité des citoyens. De plus une passe familiale pour l'utilisation de la butte à St-Bernard est offerte aux familles. L'équipe des travaux publics a également été remaniée en deux groupes pour éviter la contamination des employés.

7. Les questions financières

a) Approbation des activités éducatives.

Compte tenu du contexte, la situation n'a pas encore bougé. Aucune activité n'est prévue pour le moment.

8. Les questions éducatives

a) Approbation de la grille-matière

Chaque année à cette époque, nous devons approuver la grille-matière en lien avec l'anglais intensif. La direction demande aux parents de discuter du projet d'anglais intensif dans le contexte de la pandémie. Elle explique que les élèves ont accumulé du retard dans les apprentissages et que le contexte est peu propice à l'anglais intensif pour nos futurs élèves de 5^e année. Dans ce contexte, la direction propose au conseil d'établissement de poursuivre l'anglais intensif avec nos élèves qui sont actuellement dans le programme pour 2021-2022 et d'offrir la 5^e année régulière à tous nos élèves de 4^e année pour l'an prochain. Le projet éducatif prévoit la mise en place de l'anglais intensif jusqu'en juin 2023.

Le vote est demandé.

Pour :8 Contre : 2 Abstention : 1

Présentation de la grille-matières avec anglais intensif en 6^e année seulement. Le projet de grille -matière est approuvé par Mme Emma.

Résolution 20-21--301

9. Questions générales

a) Présentation des services complémentaires

La direction présente les services offerts aux élèves pour l'année 2020-2021.

Une question est soulevée en lien avec la vaccination, l'école n'a pas reçu d'information à ce jour.

b) Choix de la photo scolaire

Les membres du conseil d'établissement discutent des différents choix pour l'année scolaire et les membres décident d'opter pour Photo repensée. Mme Dodier approuve le choix du conseil d'établissement.

Résolution 20-21--302

c) Règles du sentier

La direction aimerait connaître l'opinion des parents en lien avec le point 4 du sentier.

La discussion sera ensuite amenée avec l'équipe-école et nous verrons à faire les modifications nécessaires s'il y a lieu pour les règles de 2021-2022.

Suite à la discussion, les parents souhaitent garder la couleur naturelle pour les cheveux et l'habillement convenable. L'équipe-école aura la même discussion lors de la rencontre du 8 février. Le suivi fera fait au conseil d'établissement au printemps.

d) Suivi aux fiches thématiques 05-06-07-08

05 : Le projet éducatif

06 : Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation

07 : Les règles de conduite et les mesures de sécurité

08 : Gratuité scolaire et contributions financières pouvant être exigées.

La direction résume les 4 fiches thématiques en y apportant les précisions en lien avec l'école Daigneau.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Duclos propose la levée de l'assemblée à 20h29.

SYLVIE PITRE
DIRECTRICE, ÉCOLE DAIGNEAU

SHAWN DIONNE
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT